



ABONNÉS GLÉNAY

Glénay : la nouvelle croix
de Beaumont bénite

Glénay : la nouvelle croix de Beaumont bénite



L'abbé Christian Métais a béni la nouvelle croix de Beaumont en présence d'élus, de membres de l'association SOS Calvaires et de fidèles.

© (Photo NR)

L'abbé Christian Métais de Bouillé-Loretz s'est déplacé le 11 avril 2025 à Glénay, « pour la première fois afin de bénir la nouvelle croix de Beaumont, afin qu'elle rayonne », a-t-il déclaré. La maire Chloé Boisson explique : « J'avais lu dans la presse que l'association SOS Calvaires avait installé une croix à Marnes. Je les ai donc contactés. »

« L'association SOS Calvaires est basée au Lion-d'Angers, dans le Maine-et-Loire, où est situé un atelier avec trois menuisiers et deux salariés et les bénévoles. Reconnue d'intérêt général, elle a pour but de regrouper tous ceux qui s'intéressent à la sauvegarde des calvaires, oratoires et chapelles qui composent notre patrimoine, pour les restaurer et les entretenir », a précisé Baptiste Guillon, responsable de l'antenne des Deux-Sèvres.

Une croix est souvent le seul patrimoine dans un village et l'abbé de rajouter « qu'une croix sert à montrer la présence du Christ dans les carrefours ; un lieu de choix où l'on arrive et à prendre une direction. Une croix est aussi un signe de grande espérance, une croix de bois à la veille des Rameaux juste avant la semaine sainte associée à la passion et à la résurrection du Christ. C'est une grande joie de voir qu'aujourd'hui les jeunes arrivent à restaurer ce petit patrimoine religieux ».

« Il faut maintenir les traditions »

Gilles Drochon (retraité de Beaumont) donne des explications historiques : « La croix aurait été en bois auparavant, comme la nouvelle installée, mais je ne l'ai pas connue. La croix en béton qui l'a remplacée a été bénie pendant que j'étais à la guerre d'Algérie. Elle était fissurée et devenait dangereuse. Il faut un temps pour tout. C'est bien pour le village, il faut maintenir les traditions. » « Cela fait plus d'un an que le chantier est en place. Le coût de la croix est de 1.500 € à la charge de la commune. Ce n'est pas cher proportionnellement car elle est en chêne, et nous n'avons pas de main-d'œuvre à payer. Les autres calvaires de la commune seront nettoyés. On essaie d'entretenir notre patrimoine. Ainsi grâce à SOS Calvaires, il évite qu'il ne tombe dans l'oubli. »